



# AU DEVOIR

ASSOCIATION DES POLICIÈRES ET POLICIERS PROVINCIAUX DU QUÉBEC • VOLUME 39 • NUMÉRO 4 • DÉCEMBRE 2008



*Joyeux*

*Noël et Bonne Année à tous!*

# SOMMAIRE

*Dans le but d'alléger les textes, le genre masculin englobe aussi bien les femmes que les hommes, sauf lorsque spécifié*

Quand la tempête financière fait rage, il faut savoir réagir (J.-G. Dagenais) .....	1
À la défense de nos droits, de nos intérêts économiques, moraux et sociaux... C'est ce que nous accomplissons! (J. Painchaud) .....	2
Transfert interrégimes avec les régimes de la CARRA, maintenant possible! (P. Veilleux et A. Graveline) .....	4
Hommage à nos chers disparus! .....	6
L'APPQ remporte un franc succès au congrès de la FQM (J.-G. Dagenais) .....	7
Plus de risques de blessures pour les jeunes policiers (R. Bronsard) .....	10
Votre santé et l'activité physique (D. Rolland) .....	11
Élection générale 2008 (C. Blais) .....	12
Merci de votre confiance! (J.-G. Dagenais) .....	13
Laurent Arel / La presse en parle! .....	15
Heureuse retraite à nos 139 confrères! .....	16
Nouveauté à la MRC Beauharnois-Salaberry (C. Blais) .....	17
Service commémoratif 2008 (J.-G. Dagenais) .....	18
Nouvelles de l'ACP (C. Momy) .....	20

**AU DEVOIR**

1981, Léonard-De Vinci  
Sainte-Julie (Québec) J3E 1Y9  
Tél. : 450 922-5414 • Téléc. : 450 922-5417

**Responsables de la rédaction :**

**Jean-Guy Dagenais**  
Président

**Madeleine Lemay**  
Adjointe au président

Dépôt légal - Bibliothèque du Québec  
Tirage : 5 550

Les textes publiés dans cette revue sont la responsabilité de leurs auteurs.  
Les articles peuvent être reproduits à la condition d'en signaler la source.



**ÉDITEUR :**

**EFFICOM INC.**

**BUREAU**

1591, rue Principale, bureau 201  
Sainte-Julie (Québec) J3E 1W6  
Tél. : 514 908-2626

Administration, directeur général  
**MARCEL FOREST, CA**  
Directeur vente publicitaire  
**ANDRÉ LABONTÉ**  
Directrice infographie  
**NANCY BOSSÉ**  
Directrice service à la clientèle  
**DIANE ALLARD**



## QUAND LA TEMPÊTE FINANCIÈRE FAIT RAGE, IL FAUT SAVOIR RÉAGIR



**P**lusieurs d'entre vous se sont peut-être questionnés dernièrement, que ce soit sur les rendements de notre REER collectif, sur le régime Flexible ou sur notre Caisse de retraite. Vous avez raison de vous questionner et force est d'admettre que nous traversons une crise financière d'une rare intensité, mais il ne faut surtout pas céder à la panique.

Je vous dirai, dans un premier temps, que toutes nos politiques de placement, qui sont diversifiées et équilibrées, vont nous permettre de passer au travers de la vague en minimisant les dommages. Dans les marchés actuels, il y a de bonnes chances que les cours aient baissé, mais cela ne veut pas dire qu'ils ne remonteront pas.

Les médias accordent plus d'importance aux nouvelles négatives qu'aux bonnes nouvelles. Par exemple, les médias ont peu parlé du fait que la baisse récente du prix du pétrole allait aider les familles à réduire leur facture de carburant et de chauffage. Il faut relativiser l'information. Ce n'est pas parce que l'indice de la Bourse canadienne chute que notre portefeuille baisse d'autant.

À titre de président du Comité de retraite, je vous informe que je suis en contact direct avec la Caisse de dépôt et de placement du Québec. Le rendement de 2007 a été de 2,75 % et nous attendons le rendement de 2008. Par chance, les corrections boursières se font au début de la capitalisation, donc le futur devrait être moins affecté.

Rappelons-nous qu'avant, même malgré des rendements plus conservateurs, nous n'avions absolument rien. De


plus, le risque est calculé et n'oublions pas que seulement un tiers du régime est à risque.

La prudence est de mise et il ne faut surtout pas déroger à notre stratégie de placement à long terme. Même s'il est impossible de rester stoïque, il faut bien réaliser que la valeur d'une action c'est la valeur de l'argent qu'elle nous procurera dans le futur. Dans cinq ou dix ans, on se souviendra des occasions qui se sont présentées durant la crise financière de 2008.

En conclusion, je vous souligne qu'une récession se manifeste généralement à chaque décennie. Normalement, c'est une période de décroissance qui dure environ six mois et cela permet d'éliminer les canards boiteux, les compagnies à risque et, celles qui passent au travers en ressortent plus fortes.

Syndicalement vôtre,

  
Jean-Guy Dagenais, O.O.M.  
Président

  
*Je profite de cette occasion pour  
vous souhaiter à tous ainsi qu'à vos  
familles de joyeuses fêtes!*



## À LA DÉFENSE DE VOS DROITS



# À LA DÉFENSE DE NOS DROITS, DE NOS INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES, MORAUX ET SOCIAUX...

**C'est ce que nous accomplissons!**

Comme vous le savez, nous avons des réunions avec plusieurs syndicats policiers au Canada, sous la désignation « Sommet du Big Ten ». Ces rencontres ont pour but de favoriser les échanges sur nos conditions de travail et autres problématiques dans nos milieux policiers respectifs.

Lors de la dernière rencontre, tenue à Montréal au mois de novembre 2008, j'ai eu l'occasion d'entendre certains commentaires de représentants syndicaux de policiers municipaux s'inquiéter des démarches de l'Association, en regard de nos interventions syndicales avec les maires ainsi que nos travaux sur diverses pistes de solutions pour trouver une alternative aux problématiques liées à nos négociations de contrat de travail. Je vais profiter des prochaines lignes pour dissiper ces appréhensions mal fondées.

Il est essentiel de retenir qu'en regard des diverses difficultés que nous pouvons vivre comme syndicat policier, il est toujours important de faire un exercice de révision de différents événements survenus

comporte pas la possibilité de régler nos demandes en matière de négociation par un arbitrage exécutoire, comme c'est le cas chez les policiers municipaux assujettis au Code du travail. Non seulement

*nous devons rechercher des pistes de solutions afin de protéger et d'améliorer nos conditions en tant que policiers*

au cours de l'histoire des négociations des conditions de travail du milieu policier au Québec ainsi qu'au Canada. Ainsi, à partir des expériences vécues et analyses, nous devons rechercher des pistes de solutions afin de protéger et d'améliorer nos conditions en tant que policiers.

Notre situation à la Sûreté du Québec, comme vous le savez, ne

personne ne tranche dans le litige en liant les parties, mais cela a pour effet que nous n'avons pas de date butoir découlant d'un jugement par un tiers. Cela a pour effet de nous rendre vulnérables face à l'agenda politique du gouvernement. Cette situation apporte non seulement de longs délais dans le cadre des négociations, mais également beaucoup de frustration en regard de l'issue de certaines ententes de principe

intervenues, notamment la dernière, puisqu'il y avait la menace d'un décret à défaut d'accepter l'entente de principe entre les parties.

Dans la perspective de vouloir changer ce genre de situation, il est important de tenter, avant la prochaine période charnière de négociations, d'en arriver à des solutions alternatives permettant d'éviter des délais indus dans le cadre de négociations et nous apporter un rapport de force équitable. Bref, c'est ce que nous devons faire!

Actuellement, l'Association recherche des alternatives dans ses discussions avec l'employeur et le gouvernement, notamment par le biais du Comité des relations de travail. Vous avez déjà entendu parler d'outils permettant de limiter les écarts, tels que l'arbitrage exécutoire, tel qu'en disposent les autres corps de police municipaux au Québec, ou un calcul des salaires basé sur une moyenne de quatre corps policiers comparables ou un système d'évaluation comptable tel un Conseil de la solde. Par ailleurs, sachez que ce n'est pas parce que nous abordons certaines pistes de solutions que nous abdiquons à revendiquer nos droits ou que nous faisons preuve d'ouverture pour niveler vers le bas. Au contraire, l'objectif étant de permettre une résolution pacifique des litiges tout en améliorant l'issue des futures négociations de notre contrat de travail, et ce, comparativement à l'expérience passée.

Nous vivons avec une réalité qui nous est propre, nos négociations sont multilatérales, c'est-à-dire qu'il y a présence d'une tierce partie dans le processus de négociation entre l'Association et la Sûreté du

Québec, soit l'opinion publique et/ou le milieu politique. Il s'agit d'un inconvénient important par rapport à d'autres groupes de salariés syndiqués.

Ce que nous devons notamment faire, afin de mieux nous positionner face à la complexité de ce type de négociation, est d'établir différentes stratégies visant les communications au niveau médiatique

## *L'Association gagne en crédibilité par son écoute et sa présence au niveau des diverses sphères politiques*

ainsi que nos relations avec le milieu politique. C'est la raison pour laquelle l'Association se doit d'être attentive à tout problème organisationnel pouvant irriter non seulement les policiers, mais aussi nos clients qui sont la population et, plus précisément, leurs représentants, soit les élus municipaux.

Actuellement, l'Association est proactive par sa présence aux réunions avec la FQM, l'UMQ, les députés des divers partis ainsi que nos relations avec les gens du ministère de la Sécurité publique. Ces actions se concrétisent sous forme de présentations à ces réunions, de lobby et d'interventions médiatiques et publiques lors de commissions parlementaires sur différents sujets touchant le milieu policier.

Ce que nous accomplissons actuellement, ce sont différentes actions permettant de nous rapprocher de nos objectifs collectifs. En effet, l'Association gagne en crédibilité

par son écoute et sa présence au niveau des diverses sphères politiques.

Évidemment, il appert que certains autres syndicats peuvent ne pas apprécier notre omniprésence. Dans les faits, ce n'est pas parce que nous démontrons notre intérêt à répondre aux problèmes des élus en matière policière, en cessant de s'excuser d'exister et en ayant un

discours positif sur la qualité des services professionnels que nous offrons à la population, que nous avons perdu notre identité de syndicalistes! Alors, permettez-moi de vous dire que ceux qui tiennent un discours à l'effet qu'il faut faire du syndicat et non de la politique, de toute évidence, n'ont pas saisi que les deux vont de pair dans la réalité syndicale au Québec. Il faudrait être dupe pour ne pas voir ces réalités.

En résumé, soyez assurés que nous veillons de façon constante à préserver les droits sociaux, économiques et moraux de nos policières et policiers, et cela se traduit par la recherche constante de solutions et d'actions concrètes pour accomplir notre mission.

Syndicalement vôtre,

**Jacques Painchaud,**  
LL.M. en droit

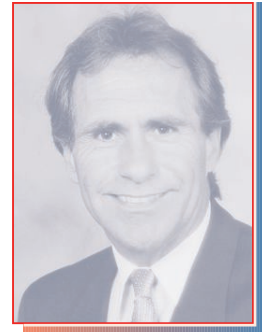
Vice-président  
à la discipline et à la déontologie



**Pierre Veilleux**

Vice-président aux griefs  
et à la formation

# TRANSFERT INTERRÉGIMES AVEC LES RÉGIMES DE LA CARRA, MAINTENANT POSSIBLE!



**André Graveline**

Actuaire-conseil  
Groupe AON

Chers membres,

Vous avez des sommes accumulées dans le **RREGOP**, le **RRPE** ou le **RRAPSC**? L'APPQ est heureuse de vous annoncer que le processus permettant des transferts avec ces régimes administrés par la CARRA est maintenant complété. Vous pourrez dorénavant transférer ces sommes dans le régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RRMSQ).

Depuis décembre 2007, des ententes de transfert peuvent être conclues auprès de certains régimes de retraite afin de rapatrier au RRMSQ les rentes accumulées dans un autre régime de retraite. Les régimes administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) sont maintenant admissibles à ces types de transfert. Si vous avez des sommes accumulées dans le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (**RREGOP**), le régime de retraite du personnel d'encadrement (**RRPE**) et le régime de retraite des agents de la paix et des services correctionnels (**RRAPSC**), vous pouvez les rapatrier au RRMSQ. Profiter des ententes de transfert, c'est saisir la chance de partir plus tôt à la retraite ou encore d'augmenter le montant de votre rente de retraite.

## Si ça vous intéresse...

Remplissez le formulaire **Demande de transfert interrégimes ou en vertu d'une entente** disponible sur le site Internet de l'APPQ ou de la CARRA (<http://www.carra.gouv.qc.ca/fra/formulaire/pdf/364fi.pdf>) dont vous avez un exemple ci-contre et faites-le parvenir à l'adresse indiquée sur le formulaire. Par la suite, vous devrez faire part de votre choix lorsque vous recevrez une offre de transfert. Pour plus de détails, reportez-vous à la section *Transfert interrégimes* de la rubrique *Contrat de travail & Régime de retraite*.

*N'hésitez pas à communiquer avec la CARRA pour des renseignements complémentaires aux numéros suivants : 418 643-4881, pour la région de Québec, ou 1 800 463-5533, pour l'extérieur de la région de Québec.*

Nous vous rappelons qu'une entente de transfert, est... un contrat signé entre deux administrateurs de régime de retraite enregistré qui permet aux employés de transférer la valeur de leur rente accumulée dans le régime de retraite de leur nouvel employeur lors d'un changement d'emploi. Si vous avez des sommes dans un des trois régimes décrits ci-contre, vous avez la possibilité de les transférer au RRMSQ et d'augmenter ainsi votre service crédité.

**N.B. - Il faut absolument que vos sommes soient demeurées dans votre régime de départ.**

Ce formulaire peut être utilisé par un participant pour faire une demande officielle d'un transfert de service interrégimes entre le RRMSQ et un régime de retraite administré par la CARRA. Dans ce cas, remplissez les parties A et B.

Il peut également être utilisé par le participant d'un régime de retraite administré par la CARRA qui désire se prévaloir d'une entente de transfert conclue entre la CARRA et un autre administrateur de régime de retraite. La liste des ententes de transfert se trouve dans notre site Internet ([www.carra.gouv.qc.ca](http://www.carra.gouv.qc.ca)). Dans ce cas, remplissez les parties A et C 1.

En l'absence d'une entente, le formulaire peut servir à demander à la CARRA d'entamer des discussions afin de conclure une entente avec un autre administrateur de régime de retraite. Il doit s'agir d'un régime de pension agréé (RPA). Dans ce cas, remplissez les parties A et C 2.

**Partie A – Renseignements sur l'identité du participant**

Nom de famille et prénom				Numéro d'assurance sociale			
Date de naissance année    mois    jour		Sexe M <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Téléphone (domicile) Int. rég.		Téléphone (travail) Int. rég.		Poste
Adresse de domicile (numéro, rue, appartement, case postale)							
Ville, village, municipalité				Province Québec		Code postal	

**Partie B – Transfert interrégimes (inscrivez nécessairement le RRMSQ comme régime de départ ou d'arrivée)**

Régime de retraite de départ	
<input type="checkbox"/> RREGOP <input type="checkbox"/> RRPE <input type="checkbox"/> RRAPSC <input type="checkbox"/> RRMSQ	
Régime de retraite d'arrivée	
<input type="checkbox"/> RREGOP <input type="checkbox"/> RRPE <input type="checkbox"/> RRAPSC <input type="checkbox"/> RRMSQ	
Signature du participant	
Date année    mois    jour	

**Partie C – Transfert en vertu d'une entente déjà conclue (point 1) ou à conclure (point 2)**

1. Une entente de transfert a été conclue entre la CARRA et _____ nom du régime de retraite Auriez-vous l'obligeance de me faire parvenir le formulaire « Annexe A, Demande d'estimation du montant transférable », afin que je puisse me prévaloir de cette entente de transfert.	
2. Je désire transférer le service que j'ai accumulé dans le : _____ nom du régime de départ vers le : _____ nom du régime d'arrivée Comme il n'existe pas d'entente de transfert entre les administrateurs de ces deux régimes, je demande à la CARRA d'entamer des discussions avec l'autre administrateur de régime de retraite concerné afin de conclure une telle entente. Nom et adresse de l'autre administrateur : _____	
Signature du participant	
Date année    mois    jour	

Dans ce formulaire, le terme masculin désigne aussi bien les femmes que les hommes.

English version available upon request

Service des contacts clients :  
418 643-4881 (région de Québec)  
1 800 463-5533 (sans frais)

Veuillez retourner ce formulaire à l'adresse suivante :  
Service des rachats  
Commission administrative des régimes  
de retraite et d'assurances  
476, rue Saint-Amable  
Québec (Québec) G1R 0C3



# Hommage à nos chers disparus!

NOM	MATRICULE	DATE DU DÉCÈS	ÂGE	STATUT
GUÉRARD Jean-Paul	1457	07-10-31	93	Retraité
LANDREVILLE Gérard	1387	07-10-31	78	Retraité
CHARRETTE Marcel	3082	07-11-01	73	Retraité
LAPLANTE François	8310	07-11-09	39	Actif
MAINVILLE Michel	4063	07-11-13	62	Retraité
PICARD Marcel	1592	07-11-13	73	Retraité
CÔTÉ Raymond	1685	07-11-13	81	Retraité
GAUTHIER Marcel	7139	07-11-26	51	Actif
BOUTIN Yvon	2914	07-12-06	67	Retraité
BOISVERT Roger	2646	07-12-09	67	Retraité
PARISEAU Martin	5880	07-12-22	53	Retraité
LEDUC Pierre	4387	07-12-30	64	Retraité
SAVARD Fernand	1451	08-01-06	78	Retraité
POITRAS Robert	3353	08-01-27	64	Retraité
ALLARD Réal	10717	08-02-04	55	Retraité
LAPIERRE Paul-Émile	57	08-02-04	82	Retraité
PROTEAU A. Émile	1822	08-03-01	81	Retraité
CÉCYRÉ Pierre	6131	08-03-13	57	Retraité
TREMBLAY Henri	3415	08-03-11	66	Retraité
MARTIN Jean-Paul	2313	08-03-18	88	Retraité
HÉBERT Raymond	2445	08-03-29	66	Retraité
LAJOIE Pierre	5728	08-03-31	56	Retraité
HÉBERT Maurice	28	08-04-01	97	Retraité
TURNER Maurice	1717	08-04-06	77	Retraité
PARENTEAU Lucien	1216	08-04-12	92	Retraité
LACOSTE Marcel	3037	08-04-20	65	Retraité
DUVAL Gilles-André	3264	08-04-28	65	Retraité
GENDRON Benoît	9328	08-05-04	62	Actif
GAUVIN Alain	5140	08-06-02	56	Retraité
POIRÉ Donald	2636	08-06-03	67	Retraité
ARSENAULT Jules	52	08-06-05	84	Retraité
SARRAZIN Guy	5786	08-06-06	55	Retraité
MOODY Norman	3530	08-06-09	71	Retraité
MESSIER André	2085	08-07-17	73	Retraité
BILODEAU Gérard	3251	08-08-02	66	Retraité
BELZILE Michel	4910	08-08-07	58	Retraité
LAROUCHE Michel	4591	08-08-13	59	Retraité
PROULX Fernand	1849	08-08-22	79	Retraité
MORIN Yan	6295	08-09-26	52	Actif
LAVIGNE Wesley	3802	08-10-11	67	Retraité
VANASSE Stéphane	8279	08-10-11	43	Actif
BERTRAND Paul	3070	08-10-20	75	Retraité



# L'APPQ REMPORTE UN FRANC SUCCÈS AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS



Plus de 1 800 congressistes assistaient à cet événement annuel. Outre le premier ministre Jean Charest, étaient présents à ce congrès la ministre des Affaires municipales, Mme Nathalie Normandeau, et plusieurs représentants des différents partis politiques.

L'APPQ y était à l'honneur en tant que commanditaire principal du cocktail du jeudi 25 septembre. À cette occa-

s'entendent pour dire qu'ils sont très satisfaits du travail de nos membres, et ce, à plus de 85 %.

De plus, pour la première fois de son histoire, l'APPQ était invitée à présenter aux élus une séance d'information qui fut fort populaire et très appréciée. J'ai expliqué aux élus le pourquoi de notre intervention à cette tribune. Je leur ai mentionné que nous

vellent pas leur entente ou se constituent des régies de police.

J'ai incité les élus à dénoncer le manque d'effectifs et à demander des comptes à leur Comité de sécurité publique, entre autres, concernant les absences à long terme qui ne bénéficient pas d'un remplacement.

M. Veilleux leur a fait part des aménagements du contrat de travail, afin d'assurer une meilleure visibilité.

Les élus se sont dit enchantés de la rencontre et ont insisté pour que nous répétions l'expérience l'année prochaine. Quoiqu'il y ait des préoccupations à leur niveau, ils peuvent nous fournir un appui de taille lors de nos prochaines négociations.

*tous s'entendent pour dire qu'ils sont très satisfaits du travail de nos membres, et ce, à plus de 85 %*

sion, j'étais accompagné de MM. Pierre Veilleux, vice-président aux griefs et à la formation, et Laurent Arel, responsable des communications à l'APPQ, et plusieurs élus en ont profité pour nous rencontrer. Bien que les préoccupations et attentes des élus soient significatives, tous

voulons qu'ils renouvellent leur entente avec la Sûreté du Québec, que nous voulons connaître leurs préoccupations et qu'il en va de la protection des emplois de nos membres. Nous ne désirons surtout pas revivre des fermetures d'unités parce que des maires insatisfaits ne renou-

*Jean-Guy Dagenais, O.O.M.*  
Président de l'APPQ

## PROJET DE FUSION ACCEPTÉ

Les dirigeants, la direction et le personnel de votre caisse sont heureux de vous informer que le projet de fusion avec la Caisse Desjardins des policiers et policières a été accepté jeudi, le 2 octobre dernier, par les membres des deux caisses réunis respectivement en assemblée générale extraordinaire dans les proportions suivantes :

Caisse Desjardins des policiers et policières

93 % : 165 pour et 12 contre

Caisse d'économie Desjardins Sûreté du Québec

100 % : 115 pour et 0 contre

Le projet qui doit recevoir l'approbation finale de l'Autorité des marchés financiers permettra la création de la nouvelle Caisse Desjardins des policiers et policières à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Toute l'équipe vous remercie de votre confiance et s'engage à faire de cette nouvelle caisse LE carrefour financier des policiers et policières, accessible de partout et en tout temps!

**PERSONNE PARMIS NOUS N'EST PLUS FORT QUE NOUS TOUS ENSEMBLE**

### Siège social

2100, boul. de Maisonneuve Est, suite 101  
Montréal (Québec) H2K 4S1

Téléphone : 514 526.7714  
Télécopieur : 514 526.4288  
Sans frais : 1 800 361.4361

[www.caisse-surete.qc.ca](http://www.caisse-surete.qc.ca)



VOTRE SÛRETÉ FINANCIÈRE  
et vos rêves  
nous tiennent à cœur!

# Le CELI : Une autre façon d'investir dans les Fonds de l'APPQ

## De l'épargne sans impôt pour vos projets

Disponible à compter de janvier 2009, les Fonds de l'APPQ vous permettront d'investir dans un tout nouveau mode d'épargne développé par le gouvernement fédéral : le Compte d'Épargne Libre d'impôt (CELI).

Vous pourrez y faire fructifier votre épargne à l'abri de l'impôt et ce, pendant toute votre vie! Imaginez, utiliser toute l'épargne accumulée dans votre CELI pour réaliser des projets qui vous sont chers : acheter une nouvelle voiture, rénover votre maison, lancer votre entreprise ou encore, pour voyager.

## Principales caractéristiques du CELI

Le CELI étant d'une grande souplesse, tous les participants au Fonds de l'APPQ pourront en profiter, peu importe leur revenu ou leur situation.

- Les cotisations peuvent aller jusqu'à 5 000 \$ par année.
- Bien que les cotisations ne soient pas déductibles du revenu aux fins de l'impôt, les revenus de placement gagnés dans le compte (y compris les gains en capital) ne seront pas imposables, même lors des retraits.
- Les droits de cotisation inutilisés pourront être reportés aux années suivantes.
- Vous pourrez retirer de l'argent de votre CELI en tout temps et à n'importe quelle fin.
- Vous pourrez retourner plus tard dans votre CELI les montants de vos retraits, incluant les intérêts, sans réduire vos droits de cotisation.
- Ni le revenu gagné dans un CELI, ni les retraits d'un tel compte ne modifieront vos droits à des prestations ou crédits fédéraux fondés sur le revenu.
- Vous pourrez cotiser au CELI de votre conjoint et, au décès, l'actif détenu dans un CELI pourra être transféré.

On le voit, le CELI est complémentaire au REER qui vise principalement à combler vos besoins à la retraite. Il vous permet de répondre à vos autres besoins. Ainsi, si vous avez besoin d'accéder à votre argent de façon urgente, un CELI vous évitera d'aller puiser dans votre REER et préservera ainsi votre capital retraite.

Plusieurs raisons peuvent donc inciter à épargner à l'intérieur d'un CELI. Sa grande flexibilité en est une. Mais la possibilité de le faire à l'abri de l'impôt alors que l'on a atteint le maximum de ses contributions à son REER en est une autre.

Y avez-vous pensé?

## Les Fonds de l'APPQ : Votre intérêt, notre devoir!

1 888 347-8540

La ligne conseil exclusive au Fonds APPQ

[www.appq-sq.qc.ca](http://www.appq-sq.qc.ca)







# PLUS DE RISQUES DE BLESSURES POUR LES JEUNES POLICIERS



« Chaque année, au Québec, près de 24 000 jeunes travailleurs de 24 ans ou moins se blessent au travail. »

Parce qu'ils ont peu ou pas d'expérience ou encore parce qu'ils se sentent invulnérables, les jeunes sont plus susceptibles d'être victime d'un accident du travail que les travailleurs plus expérimentés. La situation à la Sûreté du Québec ne fait pas exception à ce constat général. Une étude faite par l'APPO a permis de constater que les moins de 5 ans d'ancienneté ont 3 fois plus de risques d'être impliqués dans une altercation, une collision ou de subir une chute que les policiers dont l'ancienneté est de 5 ans et plus.

		Altercation		Collision	Chute	Autres
		Avec Fluides	Sans Fluides			
- de 5 ans	% événements	77,76 %	81,58 %	76,79 %	76,10 %	59,65 %
	% jours perdus	100,00 %	80,27 %	74,16 %	72,89 %	54,41 %
5 ans et +	% événements	22,24 %	18,42 %	23,21 %	23,90 %	40,35 %
	% jours perdus	0,00 %	19,73 %	25,84 %	27,11 %	45,59 %

Comparativement aux policiers possédant plus de 5 ans d'ancienneté, les jeunes policiers ont 3,5 fois plus de risques d'être impliqués dans une altercation les exposant à des fluides biologiques et 4,42 fois plus de risques d'être impliqués dans une altercation sans être exposés à des liquides biologiques. Ils ont 3 fois plus de risques d'être impliqués dans une collision et de subir une chute, que ce soit une chute au même niveau ou d'une certaine hauteur. Par ailleurs, ces statistiques ne s'expliquent pas par le fait que les jeunes policiers seraient trois fois plus nombreux que leurs aînés. Les policiers de 5 ans d'ancienneté et moins forment uniquement 30 % des patrouilleurs (ce sont surtout les patrouilleurs qui subissent les accidents du travail). Autrement dit, 1/3 des patrouilleurs subissent 3/4 des accidents. C'est clair qu'il y a un problème particulier en ce qui concerne la santé et la sécurité des jeunes policiers.

Effectif total patrouilleurs, par ancienneté

	Nombre		Total
	- de 5 ans	5 ans et +	
2006	966	2 219	3 185
2007	890	2 292	3 182

Sur le site de la CSST (<http://www.csst.qc.ca/asp/jeunes/INDEX.htm>), on peut lire plusieurs conseils donnés aux employeurs à propos de l'intégration des jeunes dans un emploi. Une démarche sera donc faite par l'APPO pour obtenir la collaboration de l'employeur pour que soit élaborée une fiche de prévention spécifique à l'intégration des jeunes policiers, fiche qui

devra être intégrée au programme de prévention que chaque responsable de poste a désormais l'obligation d'élaborer.

Comment devrais-je accueillir et intégrer les jeunes travailleurs dans mon entreprise?

À titre d'employeur, vous avez l'obligation, et c'est dans votre intérêt, d'assurer, par des mesures concrètes, la prévention des accidents et des maladies du travail dans votre entreprise. Pour une intégration plus facile des jeunes et des nouveaux travailleurs, voici la démarche proposée :

La description des tâches -

- ◆ Connaître et décrire les tâches et les risques qui y sont reliés.
- ◆ S'assurer que les employés ont les compétences, les capacités et les connaissances pour effectuer le travail en toute sécurité.
- ◆ Définir les méthodes et les outils de travail.

- ◆ Prévoir et fournir les équipements de protection individuelle et la formation qui s'y rattache.

La sensibilisation à la prévention -

- Démontrer que la SST est une valeur de l'organisation.
- Sensibiliser les travailleurs aux dangers liés à leurs tâches.
- Informer les travailleurs sur leurs droits et leurs responsabilités et sur ceux de l'employeur.
- Inviter les jeunes à déclarer tous les incidents et situations dangereuses et à participer à la prévention des accidents.

## La formation et l'accompagnement professionnel

- Expliquer en détail au travailleur les tâches qu'il devra accomplir et les méthodes et techniques de travail sécuritaires qui s'appliquent.
- Faire la démonstration de chacune des étapes que comporte la tâche confiée. Faire exécuter au travailleur chaque étape, jusqu'à ce qu'il les maîtrise toutes.
- S'assurer de l'accompagnement nécessaire à la réalisation de la tâche, par exemple :

- assigner un compagnon expérimenté à chaque nouveau travailleur
- créer un climat favorable à la transmission des savoirs
- inciter le travailleur à vous poser des questions et prendre tout le temps qu'il faut pour lui répondre.

## Le suivi et l'évaluation

- ◆ S'assurer que les jeunes travailleurs portent les équipements de protection individuelle et qu'ils connaissent et appliquent les règles de sécurité et les méthodes de travail sécuritaires.

Réagissez à cet article sur le Forum SST (site de l'APPO)

Robert Bronsard

Conseiller en santé et sécurité du travail  
M.Sc. (politique), LL.M.



# Votre santé et l'activité physique



On porte souvent une attention spéciale sur les quantités et la qualité de la nourriture que nous consommons. Toutefois, nous portons moins d'attention sur le volume ou la nature des calories que nous absorbons. Nous croyons simplement qu'en ajustant ce que nous bouffons, cela nous aidera à conserver une certaine forme physique ainsi que le fameux poids santé. En revanche, la pratique de l'activité physique est demeurée plus discrète et pourtant maintes études ont démontré que le côté bénéfique d'une bonne alimentation, jumelée à l'exercice physique apporte, à celui ou celle qui le pratique, une sensation de bien-être corporel et psychologique qui contribue à réduire les risques de maladies. Il est important, dans le contexte de travail qui nous est propre, qui nous amène des horaires sur rotation, des heures de repas qui peuvent changer en fonction des événements à couvrir, le stress des interventions de niveau 1 et les heures additionnelles que nous faisons pour couvrir les relèves, d'être au sommet de notre forme physique et psychologique.

Les bienfaits de l'activité physique sont très nombreux, en voici quelques-uns qui portent à réfléchir.

Il est connu que l'exercice physique réduit le risque d'obésité. La dépense d'énergie par l'activité physique permet d'éliminer des graisses accumulées, d'améliorer le tonus musculaire et l'endurance. Toutefois, la réduction du rythme d'entraînement ou l'abandon de celui-ci représente un danger majeur pour le développement de l'obésité. Les études démontrent qu'une vie active, encadrée par une bonne alimentation et un programme d'exercices physiques, aide à limiter et même empêcher la prise de poids.

Les études démontrent aussi que l'exercice physique fait sur une base régulière, soit au

moins 30 à 45 minutes par jour, trois fois par semaine, réduit de 30 à 50 % le risque de développer un diabète de type 2 et favorise une diminution de 27 % des maladies cardiovasculaires. Les cardiologues voient eux aussi les bienfaits de l'exercice physique, car un plan d'activités est mis en place pour les patients qui récupèrent d'une opération afin de remettre leur système en bonne forme. Autre bienfait, il y a renforcement des os ou si vous préférez, vous augmentez votre densité osseuse, ce qui réduit les risques d'ostéoporose en vieillissant. Un bon entraînement physique vous donnera un meilleur tonus musculaire, des tendons et ligaments plus souples et vous serez moins sujets à des elongations, des ruptures ou bien des déchirures.

On connaît tous ces bienfaits, c'est ce qu'on appelle « mettre toutes les chances de son bord ». Toutefois, le plus grand bienfait que l'activité physique procure, à celui qui en devient un adepte, est de maintenir un équilibre psychologique. Comme je vous le mentionnais plus tôt, la nature de notre travail fait en sorte que nous devons trouver des moyens efficaces pour évacuer la pression et faire une meilleure gestion du stress. Plusieurs études démontrent que faire de l'exercice améliore non seulement le bien-être corporel, mais aussi le bien-être psychologique, aide à décompresser et fait en sorte que nos neurones fonctionnent à plein régime lors de la prise de décisions difficiles. Aussi, l'équilibre psychologique et l'exercice physique permettent de réduire notre anxiété et nous amènent à un degré de détente qui nous apporte une activité de sommeil qui redevient saine.

Où j'en viens avec tout ça? Eh bien, un programme d'activités physiques fera plus qu'ajouter des années à votre vie, il va aussi en améliorer la qualité. C'est ça prendre une retraite bien méritée et en santé.

Qu'est-ce que la Sûreté peut espérer retirer en investissant dans un programme de conditionnement physique pour les membres, ses employés? Il est encore démontré par plusieurs études scientifiques, dont une auprès des pompiers, dont le travail comporte aussi son lot de situations stressantes, que le taux d'absentéisme pour maladies musculo-squelettiques a chuté de plus de 25 % depuis qu'ils ont accès à un programme d'exercices, et que le nombre d'accidents du travail ainsi que les journées d'absence pour maladies psychologiques ont également baissé du même pourcentage.

En investissant dans un programme de conditionnement physique, la Sûreté deviendra un chef de file dans la prévention des maladies physiques et psychologiques, inculquera une nouvelle culture à ses employés et renforcera leur lien d'appartenance ce qui deviendra, aussi, un incitatif pour les jeunes recrues qui viendront faire carrière chez nous.

Voilà le projet que nous supportons. Nous sommes présentement en discussion avec les représentants de l'employeur afin de voir comment nous pouvons élargir l'éventail des mesures de prévention pour y inclure des programmes d'exercices physiques.

Il me fera plaisir de vous tenir au courant de toute avancée dans ce dossier et dans l'attente de ces développements, **permettez-moi de vous souhaiter un joyeux temps des fêtes et mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.**

**Daniel Rolland**

Vice-président en santé et sécurité du travail et aux ressources matérielles

Références - Biddle S.J.H., Fox, K.R. & Boutcher, S.H. (2000) *Physical activity and psychological well-being.*

Blair, S.N. & Hardman, A. (1995) *Special issue: Physical activity, health and well-being and international scientific consensus conference.*

Lee, I.M. & Skerritt, P.J. (2001) *Physical activity and all-cause mortality: what is the dose-response relation? Medicine and science in sports and exercises.*

# Élection générale 2008



**A**u moment d'écrire ces lignes, nous sommes à une dizaine de jours du dévoilement du vote pour l'élection générale de votre prochain Conseil de direction.

Je veux profiter de cette occasion pour remercier tous les délégués avec lesquels j'ai travaillé au cours des 4 dernières années et, puisque nous connaissons un changement de structure après l'élection, je tiens à saluer particulièrement les délégués et les membres des unités qui passent dans le nouveau district Montréal-Laval-Lachute-Montérégie Ouest.

Pour ceux et celles qui demeurent dans le district Montérégie Est, vous pouvez compter sur mon habituelle collaboration. À tous et à toutes MERCI de m'avoir fait confiance au cours des 4 dernières années et d'avoir renouvelé cette confiance pour les 4 années à venir. C'est un privilège pour moi de travailler avec et pour vous tous.

Puisqu'il est question d'élection dans ce texte, je vais me permettre un court commentaire concernant la missive de M. Denis Côté, président de la FPMQ, datée du 27 octobre 2008.

Je crois avoir la légitimité morale pour écrire les prochaines lignes, car comme plusieurs le savent, j'ai aussi œuvré au sein du Conseil de direction qui est devenu plus tard le Conseil d'administration de la FPMQ, de 1996 à 2002.

J'ai personnellement perçu sa lettre comme étant une manœuvre visant à nuire à l'un des 2 candidats en lice pour le poste de président de l'APPQ, en l'occurrence M. Jean-Guy Dagenais. C'est aussi ce que je qualifie d'**INGÉRENCE** dans le déroulement d'une campagne électorale d'une autre organisation.

Mon expérience passée au sein du Conseil d'administration de la FPMQ me permet de dire qu'au grand jamais, les présidents d'organisations locales n'auraient toléré une telle **INGÉRENCE** dans le déroulement du processus électoral de leur exécutif syndical de la part du président d'une organisation externe à la leur. Que ce soit André Nadon ou Ghislain Ouellet de Laval, André Durocher de Québec, André Pronovost de Trois-Rivières Ouest ou les Yves Prud'Homme, Alain Simoneau et Georges Painchaud de Montréal, tous auraient décrié haut

et fort ce type de pratique provenant de l'extérieur de leur organisation.

En conclusion, j'ai trouvé son intervention tout à fait déplacée, mal venue et intolérable qu'il faut dénoncer, comme le ferait n'importe lequel des présidents d'associations locales qui forment actuellement le Conseil d'administration de la FPMQ si une pareille situation leur arrivait.

À mon avis, M. Côté devrait se mêler de ses propres affaires lorsqu'il s'agit de règles de régie interne d'une autre organisation, qu'il ne représente pas par ailleurs.

Dans un autre ordre d'idées, **je vous souhaite à tous mes meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2009!**

*Claude Blais*  
Directeur Montérégie





## *Merci de votre confiance!*



*Je profite de l'occasion pour vous remercier de la confiance et du privilège que vous m'avez accordés de vous servir pour les quatre prochaines années.*

*Les défis seront nombreux à relever et je compte bien y mettre toutes mes énergies et ma détermination. J'accorderai une attention particulière au Comité des relations de travail. Le mandat de ce comité est clair : évaluer une rémunération équitable pour les membres de l'APP2, rémunération qui nous amènerait dans la moyenne des trois premiers corps de police au Québec.*

*Je défendrai avec vigueur la carte policière, il en va de la protection de nos emplois. Qu'on l'appelle « opération charme » ou « la S2 mur à mur au Québec pour les villes de 100 000 de population et moins », nous devons être vigilants sur ce dossier. Ce n'est pas tout d'intégrer des nouveaux membres, il faut les garder.*

*J'utiliserai tous les moyens à ma disposition, afin de réclamer des effectifs supplémentaires. Malgré des efforts considérables de nos membres pour assurer une présence policière de qualité, il demeure essentiel que l'on ajoute des effectifs terrain.*

*Comme vous pouvez le constater, il y a du pain sur la planche.*

*Je tiens à remercier plus particulièrement les directeurs et les membres du Bureau exécutif qui m'ont appuyé lors de cette élection.*

*Sans hésitation, je peux vous dire que nous avons en place une équipe forte et unie et que nous ne ménagerons pas nos efforts pour défendre les intérêts de nos membres.*

*Merci à tous!*

*Jean-Guy Dagenais, O.O.M.  
Président*

**Exclusivement pour vous!**  
**Offre non disponible en magasin**



Rejoignez-vous à Rogers dès maintenant  
et conservez votre numéro de sans-fil



**0,00 \$\***

**MOTOROLA KRZR**

Caméra intégrée,  
Compatible Bluetooth  
Câble USB transfert photos  
MP3 inclus  
Écouteur stéréo inclus

Autres modèles disponibles sur  
[www.norcom.ca](http://www.norcom.ca)



**0,00 \$\***

Plan à partir de 25 \$/mois

**Nouveau - Connexion sans fil à n'importe quel ordinateur**

Tri Band HSPA - Quadribande en EDGE  
7.2 Mbps HSDPA Download  
2.1 Mbps HSUPA Upload

Main-libre bluetooth  
disponible à prix corporatifs!



**200 minutes en tout temps & fine de semaine  
illimitées (vendredi 20 h à lundi 8 h)**

Pour 5 \$/mois, obtenez les soirs  
de semaine illimitées de 18 h à 8 h

**Afficheur et boîte vocale de base inclus**

**Renvoi d'appels, mise en attente et  
conférence de groupe inclus**

**0,10 \$ la minute pour les Interurbains au Canada**

**0,18 \$ la minute supplémentaire**

**Facturation à la seconde\*\***

**Aucune frais de mise en service**

Frais d'accès au système de 6,95 \$/mois en sus  
Frais de 0,50 \$/mois au service 911 en sus

Chargeur de voiture et livraison gratuite avec nouvelle  
mise en service\*

20 % d'escompte sur le prix des accessoires\*

**Non disponible en magasin**

Deux façons faciles de commander, demandez :

**Nathalie Brunet ou Caroline Aubut**

1. Téléphone : 450 901-0812 ou 1 866 526-1482
2. Courriel : [promo@norcom.ca](mailto:promo@norcom.ca)



NOKIA



**ROGERS™**  
concessionnaire autorisé

\*Avec une nouvelle mise en service d'une durée de 3 ms. L'offre est limitée à certains comptes d'entreprises pré-qualifiés et approuvés. Des frais mensuels d'accès au système de 6,95 \$ (frais non gouvernementaux) et les frais mensuels au service d'urgence 911 de 0,50 \$ s'appliquent en plus des frais de service mensuels. Pour information au sujet de ces frais, consultez [rogers.com](http://rogers.com). Les frais d'international, les frais de déplacement et les taxes applicables sont en sus.

\*\*La facturation à la seconde s'applique après la première minute. Preuve d'emploi requise. Prix d'équipement, promotion et plan tarifaire sujets à changement sans préavis. Accessoires gratuits avec une nouvelle mise en service seulement. Les autres noms de marque et logos sont des marques de commerce de leur titulaire respectif. Tous droits réservés. \*\* Marques de commerce de Rogers Sans-fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications Inc. utilisées sous licence. © 2008.





# LAURENT AREL

## DIRECTEUR DES COMMUNICATIONS À L'APPQ

**A**près avoir œuvré dans le monde syndical des domaines de l'aérospatiale, de la santé et de la culture, Laurent Arel a spécialisé sa pratique des relations de presse et des relations gouvernementales vers les dossiers touchant la sécurité publique au Québec.

Depuis une quinzaine d'années, il travaille presque exclusivement pour des syndicats œuvrant dans

des services d'incendie et dans le milieu policier.

Il a commencé à réaliser des mandats à l'APPQ en juin 2005 et, depuis mars 2008, moment à partir duquel il a été confirmé dans son poste de directeur des communications, il a été impliqué dans les dossiers touchant la desserte policière, le renforcement des relations avec les médias et la préparation de

matériel servant à mieux faire connaître le rôle et les activités des membres de l'APPQ à l'échelle provinciale.

Laurent Arel enseigne la communication à l'Université du Québec. Il possède un diplôme de maîtrise en sciences politiques de l'Université de Montréal.

N.D.L.R.



Site internet de Radio-Canada, le dimanche 12 octobre 2008

### « LES POLICIERS POURRONT BOIRE DE L'ALCOOL DANS LEUR MESS, EXPLIQUE LA JOURNALISTE STÉPHANIE TREMBLAY. »

Le président de l'Association des policiers provinciaux, **Jean-Guy Dagenais**, se réjouit de cette décision. « Je pense que le nouveau directeur général [...] a pris une excellente décision, mais il a mis des balises plus serrées. Il reste que, comme policiers, on doit donner l'exemple à la population. [...] Ce n'est pas parce qu'il est arrivé un événement fortuit que l'on doit pénaliser tout le monde », estime-t-il.

le journal de Québec / 1<sup>er</sup> octobre 2008

### JEUNES CONTREVENANTS Policiers pour la ligne dure

Le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), **Jean-Guy Dagenais**, appuie les propositions controversées du chef conservateur, **Stephen Harper**, qui veut durcir les peines

réservées aux jeunes contrevenants. [...] M. Dagenais a insisté sur le fait qu'« une législation plus dissuasive et plus sévère ne peut qu'aider le travail des agents. »



# Heureuse retraite à nos 139 confrères!



NOM ET PRÉNOM	MAT.	GRADE	AFFECTATION
ALLARD François	7276	lt	Prot. Ass. nationale
AYOTTE Jacques	7046	insp.	Bur. commandant, QC
BANAL Louis	6387	agt	USG, Outaouais
BÉDARD Miville	6163	sgt	Surv. physique, Mtl
BÉDARD René	6447	sgt	Poste autoroutier Laval
BÉLANGER Marc	6566	sgt	MRC D'Autray
BELHUMEUR Paul	6767	sgt	Surv. physique, Mtl
BÉLISLE Jean-Noël	10346	lt	MRC Montcalm
BÉLISLE Jean-Pierre	10790	agt	MRC Arthabaska
BÉNARD Manon	7035	sgt	Cr. économiques, Mtl
BENOÎT Pierre	10308	agt	MRC Brome-Missisquoi
BERNARD Yvon	6331	agt	MRC Montmagny
BERTHIAUME Yvon	6461	sgt	MRC Vallée-du-Richelieu
BERTRAND Guy	11000	lt	Poste de Shawinigan
BERTRAND Serge	6425	agt	Mission de paix ONU
BÉRUBÉ Raymond	6462	sgt	MRC Memphrémagog
BISSON Mario	7128	agt	Comm. et rel. avec comm., Mtl
BLANCHET Ghislain	7167	lt	Ville Rouyn-Noranda
BOUCHARD Réjean	6249	sgt	Vérif. systèmes infos polic., Mtl
BOURGault Daniel	6769	agt	MRC Abitibi-Ouest
BOURRET Serge	10027	agt	MRC Sept-Rivières
BRAZEAU Denis	10974	agt	MRC Brome-Missisquoi
BROUILLARD André	10912	agt	MRC Bas-Richelieu
BROUILLETTE Jacques	6672	agt	Rens. criminels, Mtl
BROUSSEAU René	7170	sgt	Bur. surveillance, Outaouais
BRUNEAU Patrice	7021	agt	MRC Mékinac
BUSSIÈRES Benoît	7240	sgt	Soutien enq., cr. techn., QC
CADRIN Réjean	10510	agt	MRC Vallée-de-l'Or
CANNAVINO Antonio	6031	agt	Ex-président ACP
CAPLETTE André	10911	agt	MRC Bas-Richelieu
CARON Alain	6996	agt	Poste autoroutier Mauricie
CHAGNON Jean	6298	sgt	MRC D'Autray
CHARBONNEAU Pierre	7280	agt	MRC Domaine-du-Roy
CHARRON Mario	6207	agt	Prot. personnalités, Mtl
CHEVALIER Pierre-Yves	6143	insp.	Dir. protection État, GQG
CHIASSON Normand	6873	sgt	Poste autor. Centre-du-Québec
CHOVINARD Serge	7022	agt	MRC Rivière-du-Loup
CLÉMENT Jacques	6285	agt	MRC Laurentides
CÔTÉ Alain	5974	agt	Surv. physique, Mtl
CÔTÉ Gilles	7357	agt	MRC Maskinongé
CÔTÉ Jocelyn	6720	sgt	Surv. territoire, ATNQ
CÔTÉ Jocelyn	7157	lt	BRE, Outaouais
CÔTÉ Laval	10517	sgt	MRC Lac-Saint-Jean-Est
COURCHESNE Réjean	10921	agt	MRC Bas-Richelieu
COUTURE Clément	7176	agt	MRC Île-d'Orléans
CREVIER Pierre	6771	sgt	Rens. opér., Outaouais
D'ARAGON Danielle	8477	agt	MRC Gatineau
DALLAIRE Claude	6875	agt	USG, Outaouais
DÉRY Pierre	7371	agt	Poste autoroutier Montréal
DESMEULES Bernard	11067	agt	MRC Matawinie
DESPATIES Richard	6916	insp.	Rens. criminels, Mtl
DESROCHERS Robert	7001	sgt	Conseil et Strat. avec comm. locales, Mtl

NOM ET PRÉNOM	MAT.	GRADE	AFFECTATION
DUGUAY Marcel	6879	lt	Centre suivi opérationnel, Mtl
DUPRAS Richard	6570	sgt	MRC Arthabaska
FAFARD Roch	10917	agt	MRC Montérégie
FAUBERT Louis	7067	sgt	MRC Papineau
FORTIN André	6102	sgt	Cr. économiques, Mtl
FRÉCHETTE Normand	6673	sgt	BRE, Mauricie
GÉLINAS Jean-Luc	12659	agt	MRC Joliette
GENDRON Michel	7284	insp.	Usagers CRPQ, Mtl
GIGNAC André	6970	agt	Poste autoroutier Mauricie
GINGRAS Donald	6257	insp.	Bur. commandant, Estrie
GOSSELIN Richard	10923	sgt	MRC Bas-Richelieu
GRÉGOIRE Bertrand	7245	sgt	MRC Témiscamingue
GRENIER André	6744	agt	Serv. urgence Ouest
GRENIER Denis	5876	sgt	Mesures urgence, Mtl
GUAY Pierre	10373	lt	MRC Domaine-du-Roy
HARRISSON Jean-Claude	7186	agt	Scènes de crimes, Mtl
HÉBERT Yves	10922	agt	MRC Bas-Richelieu
JEAN Nelson	6573	sgt	Cons. & Strat. avec comm. loc., Mtl
LABBÉ Jacques	6520	sgt	BRE, QC
LABERGE Réjean	11676	agt	MRC Beauharnois-Salaberry
LACHANCE Michel	12658	agt	MRC Joliette
LAFLEUR Donald	6746	sgt	BRE, Estrie
LAFRESNAYE Michel	7187	agt	Serv. urgence Est
LALIME Serge	6293	lt	SIRP, Mtl
LAMOTHE Denis	7124	sgt	Poste Nunavik
LANTÉIGNE Jean	5996	lt	MRC des Chenaux
LAPointe Pierre	6294	agt	MRC Domaine-du-Roy
LAVOIE Martin	10513	sgt	ERE, Alma
LAZURE Serge	11684	agt	MRC Beauharnois-Salaberry
LEBOEUF Edmond	6535	lt	CRPQ, Mtl
LECOMPTE Gaétan	10178	agt	MRC Beauharnois-Salaberry
LEDUC Bruno	11605	lt	Surv. territoire, Mauricie
LEE Normand	7158	sgt	Serv. recrutement policier, Mtl
LEGAULT Jean-Pierre	10959	sgt	MRC Rivière-du-Nord
LEMAIRE André	7143	sgt	Projets rens. criminels, Mtl
LONGTIN Claude	6289	cpt.	Cons. & Strat. avec comm. loc., Mtl
LORTIE Yves	10962	sgt	MRC Laurentides
MAC KAY Daniel	7338	sgt	Lutte terrorisme, Mtl
MARLEAU Michel	10107	sgt	MRC Abitibi
MARTINEAU Michel	6624	sgt	Séc. gov. et institutionnelle, Mtl
MASSICOTTE Gilles	6499	agt	Poste autoroutier Mauricie
MICHAUD Maurice	6538	sgt	MRC L'Islet
MICHAUD Victorien	10285	lt	MRC Maria-Chapelaine
MORGAN Francis	10919	sgt	MRC Bas-Richelieu
NADEAU François	7252	agt	Soutien gendarmerie, QC
OUELLET Jacques	10055	agt	MRC Montmagny
OUELLETTE Denis	6793	sgt	Projets partenariat enq. crim., Mtl
OUELLETTE Leigh	9391	agt	Soutien gendarmerie, Outaouais
PAPILLON Mario	10915	sgt	Surv. terr. et Rel. avec comm., Montérégie
PAQUIN Jacques	10930	agt	Agt liaison Longueuil
PAUL Maxime	10916	agt	MRC Bas-Richelieu
PELLETIER Jeanne	7395	sgt	Audit et Évaluation, Mtl

NOM ET PRÉNOM	MAT.	GRADE	AFFECTATION
PERRON Michel	6753	insp.	Bur. commandant, ATNQ
POULIN Réjean	6006	agt	MRC Charlevoix
PRESSÉ Jocelyne	6980	agt	Séc. gov. et institutionnelle, Mtl
PRIVÉ Carol	6159	sgt	MRC Domaine-du-Roy
RANCOURT Alain	10920	sgt	MRC Bas-Richelieu
ROBERGE Jean	7107	sgt	Poste autoroutier Québec
ROY Denis	6345	insp.	Surv. territoire, Saguenay
ROY Gilles	9784	lt	Poste autoroutier Mauricie
ROY Guy	6010	agt	Enq. crimes économiques, QC
SALOIS Jean	7194	sgt	ERM, Mauricie
SAVAGE Daniel	7418	sgt	Agt liaison Longueuil
SAVARD Marc	6362	sgt	MRC Fjord-du-Saguenay
SAVARD Robert	10580	sgt	BRE, QC
SAVOIE Serge	7607	sgt	MRC Rivière-du-Loup
SÉGARD Stéphane	6757	insp.	Mission de paix ONU
SIMARD Gaston	11029	sgt	MRC Matawinie
SOUCY Jeannine	7234	sgt	Habilitation sécuritaire, Mtl
ST-AMOUR Robert	10181	agt	MRC Vaudreuil-Soulanges Est

NOM ET PRÉNOM	MAT.	GRADE	AFFECTATION
ST-LAURENT René	7871	agt	MRC D'Autray
ST-PIERRE René	6829	sgt	MRC Drummond
SULLIVAN Catherine	6933	agt	MRC D'Autray
SURPRENANT Fernand	5549	sgt	MRC Rouville
TANGUAY Donald	10088	sgt	MRC Matane
TESSIER Pierre	10894	agt	MRC Argenteuil
THOMASSIN Roger	7195	agt	ÉNPQ
TOUSIGNANT Raymond	10213	agt	MRC L'Érable
TREMBLAY Michel	10641	agt	MRC Brome-Missisquoi
TREMBLAY Paul	6245	sgt	MRC Fjord-du-Saguenay
TREMBLAY Réal	6607	sgt	BRE, MLLL
TRUDEAU Daniel	6732	sgt	Scènes de crimes, Mtl
TRUDEL Yves	7101	cpt.	Projets partenariat en enq. crim., Mtl
VENNE Bernard	12663	sgt	MRC Joliette
VÉZINA Jean	6195	sgt	MRC Côte-de-Gaspé
VÉZINA Pierre	6689	cpt.	BRE, Saguenay
VIGNEUX René	7380	agt	Poste autor. Centre-du-Québec

# Nouveauté à la MRC Beauharnois-Salaberry



Le 23 septembre dernier, le capitaine Jimmy Potvin, chef de poste et Mme Isabelle Perron, directrice générale du Carrefour jeunesse-emploi (CJE) signaient un protocole d'entente pour une offre de service aux membres et à leur famille qui arrivent dans la région.

L'offre de service vise à faciliter la tâche aux policiers et policières qui acceptent un poste à la MRC Beauharnois-Salaberry. Les services offerts par le Carrefour jeunesse-emploi sont variés et gratuits pour les membres qui s'adressent à lui. Ces services comprennent :

- le soutien à la recherche d'un logement ou d'une résidence;
- le soutien à la recherche d'un service de garde ou d'un établissement scolaire.

De façon plus spécifique pour le conjoint ou la conjointe d'un membre, les services offerts sont :

- l'intégration en emploi via le réseau de contact du Carrefour jeunesse-emploi;
- la rédaction du curriculum vitæ et de la lettre de motivation;
- information scolaire et professionnelle;
- l'aide au prédémarrage d'une entreprise et références aux organismes appropriés.

## FONCTIONNEMENT

Dès que les autorités du poste de la MRC Beauharnois-Salaberry sont informées de l'arrivée prochaine d'un nouveau membre, elles lui font parvenir une copie de l'offre de service. Le document est aussi inséré dans le guide d'accueil remis aux nouveaux policiers qui arrivent à Valleyfield. Libre à eux d'utiliser ces services avant et/ou après leur arrivée.

Ces services sont offerts aux policiers et policières qui n'ont pas atteint l'âge de 35 ans, ainsi qu'à leur famille. Pour ceux et celles qui ont atteint 35 ans, le Carrefour jeunesse-emploi réfère ces personnes vers les organismes qui peuvent leur offrir les services pouvant répondre à leurs besoins.

En terminant, je dis « Bravo » à cette initiative qui constitue un ajout au programme d'accueil local, afin d'offrir une meilleure intégration au milieu des nouveaux arrivants.

Puisque les CJE sont des organismes subventionnés par le gouvernement du Québec et qu'on les retrouve dans plusieurs régions de la province, je crois que cette offre de service pourrait s'étendre aux endroits où il y a un tel établissement, ce qui permettrait à un plus grand nombre de policiers et policières, et leur famille, d'avoir accès à des services spécifiques dans leur nouveau milieu.

*Claude Blais*  
Directeur Montérégie

# Service commémoratif 2008

Une fois de plus, nous nous sommes rassemblés à Ottawa, à la fin septembre, afin de rendre hommage à nos camarades disparus et nous assurer que l'ampleur de leur sacrifice ne soit jamais oubliée. En 2008, les noms de plus de 700 policiers et policières sont inscrits au Tableau d'honneur, le long du périmètre du mur de la Colline du Parlement, hommes et femmes de courage, morts dans l'exercice de leurs fonctions.

De nombreux dignitaires, plus de 2 000 policiers et policières à travers le Canada, dont 74 de la Sûreté du Québec, ainsi qu'une foule nombreuse de citoyens ont assisté à cet événement d'envergure.

Je suis fier de votre participation et je vous encourage à y prendre part de plus en plus nombreux chaque année.

*Jean-Guy Dagenais, O.O.M.*  
Président



Contingent de la Sûreté du Québec



Le ministre fédéral de la Sécurité publique, M. Stockwell Day







Le directeur général adjoint à la Grande fonction des enquêtes criminelles de la SQ, M. Steven Chabot



Une épouse et son enfant rendent hommage à leur héros.

# Nouvelles de l'ACP

## Entrée en fonction du nouveau président



Ceci étant ma première collaboration à la revue *Au Devoir* et comme nouveau président de l'ACP, j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier tous les délégués qui se sont impliqués dans le processus d'élection du président de l'ACP. Il est important que les membres s'impliquent dans l'orientation de notre organisation. Maintenant, il est temps de se retrousser les manches, de se mettre à l'œuvre et de faire avancer les multiples dossiers de l'ACP.

Dès la première semaine, on a mis la main à la pâte en représentant l'ACP à la rencontre des ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux de la Justice et de la Sécurité publique, tenue en septembre dernier à Québec. Ensuite, j'ai participé à l'assemblée de la Fédération des policiers de la Saskatchewan, à l'assemblée de l'Association des policiers de la Colombie-Britannique, à la réunion du Conseil international d'associations représentatives de policiers (ICPRA) en Nouvelle-Zélande, à l'assemblée de l'Association des policiers provinciaux de l'Ontario et au « Western Wages Meeting » à Winnipeg. J'ai ensuite rencontré des représentants de la Fraternité des policiers et policières de la Ville de Laval ainsi que d'autres représentants d'associations policières municipales du Québec. Malgré un agenda très chargé, cela m'a permis de m'intégrer rapidement dans les divers dossiers qui touchent les membres et de débiter mon mandat en plein dans le feu de l'action.

En tant que président, je crois qu'il est essentiel de prendre le pouls de notre association nationale. C'est pourquoi j'ai déjà entamé une série de rencontres avec les associations-membres à travers le pays, afin d'entendre les différentes visions et attentes de l'Association canadienne des policiers. J'ai comme objectif, lors de ma première année comme président, de consulter nos membres dans toutes les régions de notre pays ainsi que de garder un contact constant avec les membres du Conseil d'administration de l'ACP.

### *Élection fédérale 2008*

L'élection fédérale d'un nouveau Parlement à Ottawa nous donne l'occasion d'édifier une bonne relation avec la nouvelle cuvée de ministres et de députés à Ottawa et de renouveler et fortifier nos relations avec ceux avec qui nous travaillons depuis quelques années.

Pendant la campagne électorale fédérale l'automne dernier, l'ACP a fait parvenir une lettre et un exposé de position à tous les chefs des partis politiques en lice pour les élections fédérales, expliquant ce que sont les priorités de l'ACP et ce que l'ACP attend du Parlement.

Pendant les prochains mois, nous amorcerons des rencontres avec les divers chefs de parti, afin de discuter et de faire le point sur les positions prises par ces partis en ce qui a trait aux priorités de nos membres, soulevées dans notre exposé de position.

### *Travaillons ensemble*

Je débute mon mandat avec une énergie insatiable, un enthousiasme contagieux et le désir sincère de travailler avec vous pour le bien de tous nos membres et des collectivités canadiennes.

Pour plus d'information sur l'agenda législatif à Ottawa et les dossiers prioritaires, initiatives et mémoires de l'ACP, n'hésitez pas à visiter notre site [cpa-acp.ca](http://cpa-acp.ca) et à obtenir votre mot de passe.

**Charles Momy**  
Président

Association canadienne des policiers



**450 922-5414**  
**www.appq-sq.qc.ca**  
**info@appq-sq.qc.ca**

**DIRECTEURS DE L'APPQ**

Gaspésie /  
 Les Îles-de-la-Madeleine  
**Sylvain Viel**

Bas-Saint-Laurent  
**Roger Dubé**

Saguenay / Lac-Saint-Jean  
**Rémy Bouchard**

Québec-Nord et Sud  
**Pierre Lemay**

Mauricie / Centre-du-Québec  
 (À venir)

Estrie  
**Sylvain Paquette**

Montérégie Est  
**Claude Blais**

Laurentides - Lanaudière  
**Mathieu Sauvageau**

Outaouais  
**Charles Hopson**

Abitibi-Témiscamingue  
 et Nord-du-Québec  
**Normand Lavoie**

Côte-Nord  
**Gaétan Boulianne**

Quartier Général de Montréal  
**Alphé Simard**

Quartier Général de Québec  
**Chrystian Leclerc**

Montréal-Laval-  
 Lachute-Montérégie Ouest  
**Guy Lapointe**

**ADRESSES DE COURRIEL POSTES ADRESSES DE COURRIEL POSTES**

**PRÉSIDENT**

Jean-Guy Dagenais <i>dagenais@appq-sq.qc.ca</i>	<b>21</b>	Madeleine Lemay, sec. adm. <i>lemay@appq-sq.qc.ca</i> Laurent Arel, dir. communications	<b>22</b>
----------------------------------------------------	-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------------	-----------

**VICE-PRÉSIDENT DISCIPLINE ET DÉONTOLOGIE**

Jacques Painchaud <i>painchaud@appq-sq.qc.ca</i>	<b>26</b>	Karine Landreville, techn. jur. <i>landreville@appq-sq.qc.ca</i>	<b>27</b>
-----------------------------------------------------	-----------	---------------------------------------------------------------------	-----------

**VICE-PRÉSIDENT GRIEFS ET FORMATION**

Pierre Veilleux <i>veilleux@appq-sq.qc.ca</i>	<b>25</b>	Marie-Isabelle Poirier, sec. et soutien informatique <i>poirier@appq-sq.qc.ca</i>	<b>24</b>
--------------------------------------------------	-----------	-----------------------------------------------------------------------------------------	-----------

**VICE-PRÉSIDENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET RESSOURCES MATÉRIELLES**

Daniel Rolland <i>rolland@appq-sq.qc.ca</i>	<b>12</b>	Robert Bronsard, conseiller <i>bronsard@appq-sq.qc.ca</i>	<b>14</b>
		Johanne Lagacé, sec. juridique <i>lagace@appq-sq.qc.ca</i>	<b>13</b>

**VICE-PRÉSIDENT RESSOURCES HUMAINES**

Jocelyn Boucher <i>boucher@appq-sq.qc.ca</i>	<b>19</b>	Denise Maisonneuve, sec. <i>maisonneuve@appq-sq.qc.ca</i>	<b>18</b>
-------------------------------------------------	-----------	--------------------------------------------------------------	-----------

**VICE-PRÉSIDENT FINANCES**

Luc Fournier <i>fournier@appq-sq.qc.ca</i>	<b>29</b>	Christine Lavoie, agte adm. <i>lavoie@appq-sq.qc.ca</i>	<b>28</b>
-----------------------------------------------	-----------	------------------------------------------------------------	-----------

**AVOCATS**

Benoit Ducharme <i>ducharme@appq-sq.qc.ca</i>	<b>17</b>	Alain Rousseau <i>rousseau@appq-sq.qc.ca</i>	<b>11</b>
--------------------------------------------------	-----------	-------------------------------------------------	-----------

**ASSURANCE-VIE**

Maria Leblanc, agte bureau <i>assurances@appq-sq.qc.ca</i>	<b>15</b>	Lucie Goulet, gestionnaire	<b>33</b>
---------------------------------------------------------------	-----------	----------------------------	-----------

**ASSURANCE-MALADIE ET DENTAIRE**

Lucie Goulet, gestionnaire <i>assurances@appq-sq.qc.ca</i>	<b>33</b>	Maria Leblanc, agte bureau	<b>15</b>
		Lucie Dessureault, agte bureau	<b>34</b>
		Ludovic Elbaze, agt bureau	<b>15</b>
		Jeïnab Kandjy-Djina, agte bureau	<b>32</b>

**RÉCEPTION**

Suzanne Lépine, secrétaire-réceptionniste			<b>0</b>
-------------------------------------------	--	--	----------





# L'ASSURANCE DES FRAIS JURIDIQUES\* DE **belairdirect**

## OFFERTE EN EXCLUSIVITÉ AUX MEMBRES DE L'APPQ.

Découvrez un nouvel avantage que vous offre **Votre programme groupe** de **belairdirect**. En effet, **belairdirect** propose exclusivement aux membres actifs de l'APPQ l'*Assurance des frais juridiques*.

### ■ JUSQU'À 8000 \$ DE REMBOURSEMENT DE FRAIS JURIDIQUES

Si vous faites l'objet d'allégations criminelles de nature privée et personnelle, non reliées à l'exercice de vos fonctions de policier(ère), l'*Assurance des frais juridiques* de **belairdirect** vous offre le paiement de vos frais juridiques, à l'étape d'enquête, jusqu'à concurrence de 8000 \$. Cette assurance vous permet de consulter et d'être représenté par un avocat recommandé par l'APPQ.

### ■ POUR SEULEMENT 30 \$ PAR ANNÉE

Avec votre police d'assurance **belairdirect**, vous pouvez bénéficier de l'*Assurance des frais juridiques* pour seulement 30 \$ par année.

- Cette assurance est aussi disponible en protection individuelle à un coût de 90 \$ par année.

\* Certaines conditions, limitations et exclusions s'appliquent.

PROTÉGEZ-VOUS  
SANS TARDER!



1 866.88.POLICIER |  
1 866 887.6542

**belairdirect.**  
assurance auto